

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
9 juin 2015	15 juin 2015	2015-001642

### 1. Intitulé du projet

Réalisation de deux cales de mise à l'eau et confortement de berges à BEL-EBAT  
Commune de CHAMPDOLENT

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **EHRENSPERGER** Prénom **Dominique**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale **Monsieur le Président du Conseil Départemental 17**

RCS / SIRET **2 2 1 7 0 0 0 1 6 0 0 7 3 8** Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10°	Aménagements à proximité des ouvrages (barrage et écluses) situés sur La Boutonne

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

- confection de 2 cales de mise à l'eau situées en aval et en amont de l'écluse de Bel-Ebat
- confortement des berges dégradées sur une longueur de 61ml, en amont du barrage et de l'écluse de Bel-Ebat

#### 4.2 Objectifs du projet

- les cales seront utilisées par les Services de voies d'eau (secteur fluvial-équipe de la Boutonne) pour l'entretien et la maintenance et seront ouvertes au public.
- le renforcement des berges permettra :
  - 1- une protection préventive afin d'éviter la progression des érosions constatées en pied de berge. Les remous et tourbillons engendrés par le courant fluvial accentuent le phénomène en venant buter au pied et le long des berges.
  - 2- un comblement d'une loupe et d'affouillements ponctuels.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- La construction des cales de mise à l'eau sera raccordée en haut de cale au muret de l'écluse. Sa longueur sera de 15m et la pente atteindra 14%.  
Coté « Boutonne », la paroi extérieure sera réalisée en enrochement avec une pente de 1/1.  
Coté berges, un talus sera reconstitué jusqu'à la berge actuelle avec une pente de 2/1.  
Un géotextile biodégradable de type treillis de coco sera mise en place et permettra le développement de la végétation.  
La conception de la cale reposera sur une couche d'enrochement pour parer à d'éventuels tassements, sachant qu'ils seront diminuer par la présence de pavés en fond de la rivière, pour une partie de l'aménagement.  
Les enrochements seront placés sous forme de tapis en mélangeant judicieusement les gros et petits éléments afin de minimiser les vides. Ils ne seront pas maçonnés.  
Cette première couche sera recouverte de remblais qui comblera l'espace entre l'enrochement et la couche de forme de la rampe, en remblais calcaire dont l'épaisseur sera de 25cm.  
Une dalle béton (C30/37) de 20cm d'épaisseur terminera l'ouvrage.  
Un rideau parafouilles sera réalisé en bout de cale par la mise en place de palplanches.
- La protection des berges sera réalisée sur un linéaire de 61 mètres, aux moyens de pieux en bois de châtaignier et d'un talutage. Les pieux seront espacés de 50cm et implantés en appui sur la berge existante, évitant ainsi de regagner sur le lit de la rivière et diminuant l'apport de matériaux.  
Le talutage aura une pente de 3/1. Les talus seront reconstitués jusqu'à 20cm du haut de la crête de berge avec une mise en œuvre de terre végétale en finition.  
Un géotextile biodégradable de type treillis de coco sera mis en place et permettra le développement de la végétation.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au vue de l'implantation des aménagements à réalisés, il n'y aura pas d'incidence sur le trafic de la RD215.

Coté aval de l'écluse, la conception de la cale se fera en toute accessibilité.

Coté amont, la clôture devra être détruite en partie avant la réalisation de la cale pour dégager une emprise suffisante d'accès.

L'intervention des services de EDF sera nécessaire pour le déplacement du poteau situé sur l'emprise de l'aménagement.

Une préparation de terrain, dans un but de préservation du site, sera étudié pour le renforcement des berges.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration aux titres des rubriques 3-1-2-0 et 3-1-4-0 de la nomenclature "Loi sur l'eau"

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Opportunité de réaliser une étude d'impact

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- 2 cales de mise à l'eau de 45m <sup>2</sup>	90m <sup>2</sup>
- Protection des berges	200m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de CHAMPDOLENT  
lieu-dit BEL-EBAT

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- talus enherbés jouxtant les écluses au niveau des cales
- usage actuel du sol pour les berges

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Application du Règlement National d'Urbanisme (RNU)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF1 pour la cale aval de l'écluse uniquement ZNIEFF2 pour l'ensemble du projet
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone NATURA 2000 - ZPS Directive Oiseaux pour la cale aval de l'écluse uniquement.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport minime de matériaux de remblais pour l'ensemble du projet</li> <li>- Apport d'enrochement uniquement pour les cales</li> <li>- complément en terre végétale sur les talus</li> </ul>
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces naturels pour l'ensemble du projet.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Zone inondable à risque faible répertoriée (cartographie ref inondation 1982) - Zone d'aléas modéré - Prévention risques sismiques - Zone d'aléas moyen - Risque de retrait gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement engins de chantier dans la phase travaux
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etude d'Impact estimée non nécessaire :

- Le projet de confortement des berges porte sur un faible linéaire. Il est prévu en appui sur la berge existante pour minimiser l'apport de matériaux et éviter de regagner sur le lit de la rivière.
- L'implantation des cales aux abords des écluses et proche de la route départementale permet de faciliter leur accès et de préserver l'environnement. Elle supprime toute possibilité de réalisation de chemin d'accès vers les 2 extrémités de l'îlot qui engendrerait la destruction partielle du site. En effet, les cales seront situées de chaque côté de la RD 215, la cale aval à côté du parking existant sachant qu'elles sont destinées à l'ouverture au public.
- Un géotextile biodégradable de type treillis de coco sera mis en place et favorisera le développement de la végétation.
- Seule la cale aval est concernée par l'ensemble des protections (ZNIEFF et NATURA 2000).



# Département de la Charente Maritime

*Pôle Aménagement Durable et Mobilité*

*Direction des Infrastructures*



DOCUMENT D'ETUDE

## Réalisation de deux cales de mise à l'eau et confortement de berges à BEL-EBAT

Commune de CHAMPDOLENT

### - Plan d'aménagement

Le Chef de Service  
ST JEAN D'ANGELY le :

Le Directeur par intérim :  
SAINTES le :

T. ALLARD

F. CARON

Avril 2015  
Echelle : 1/250

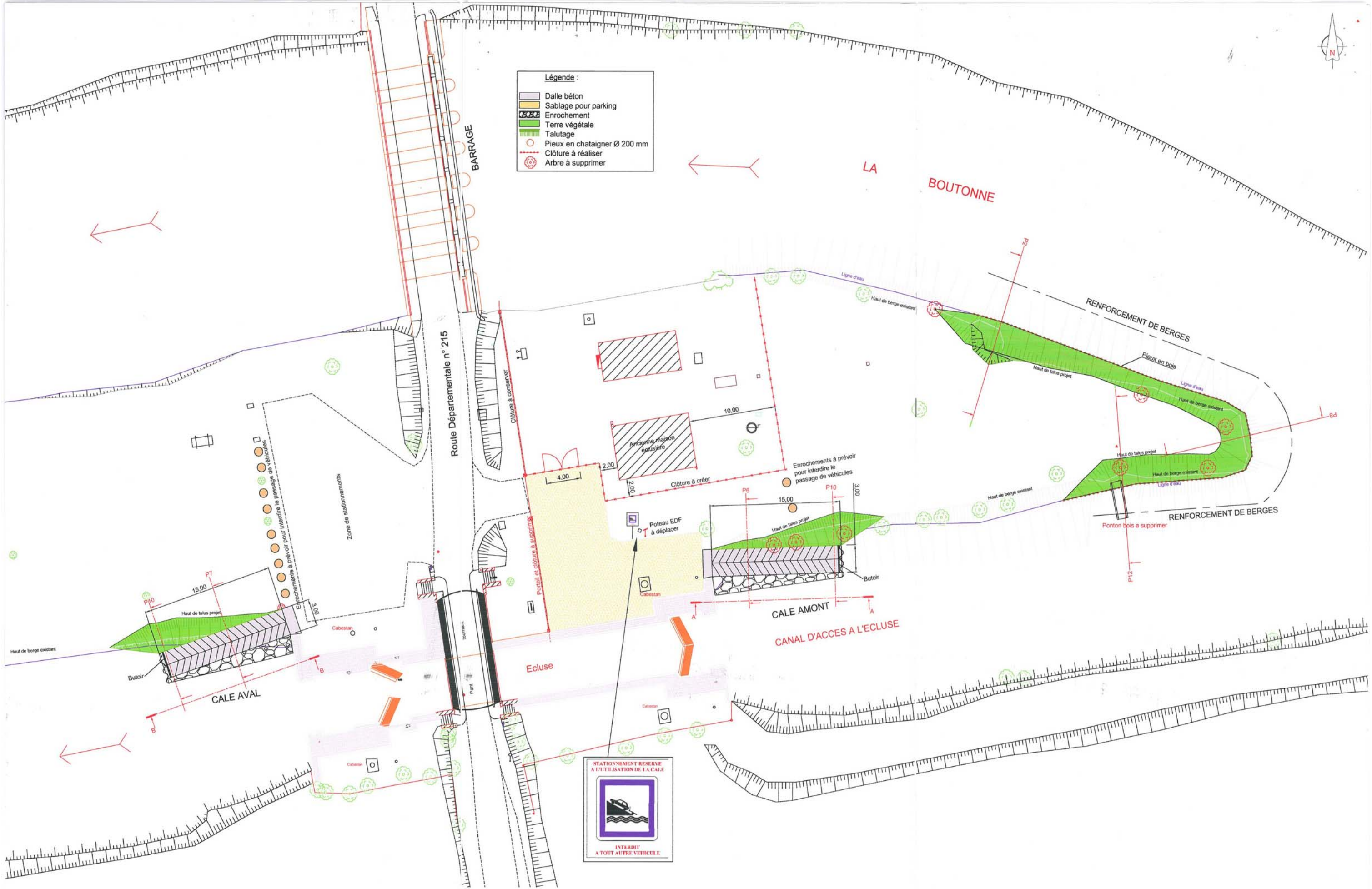
**AGENCE TERRITORIALE DE SAINT JEAN D'ANGELY**

*1 avenue Aristide Briand . BP 80361 . 17415 SAINT JEAN D'ANGELY Cedex*

*Tél : 05.46.58.29.63 - Fax : 05.46.58.29.66*

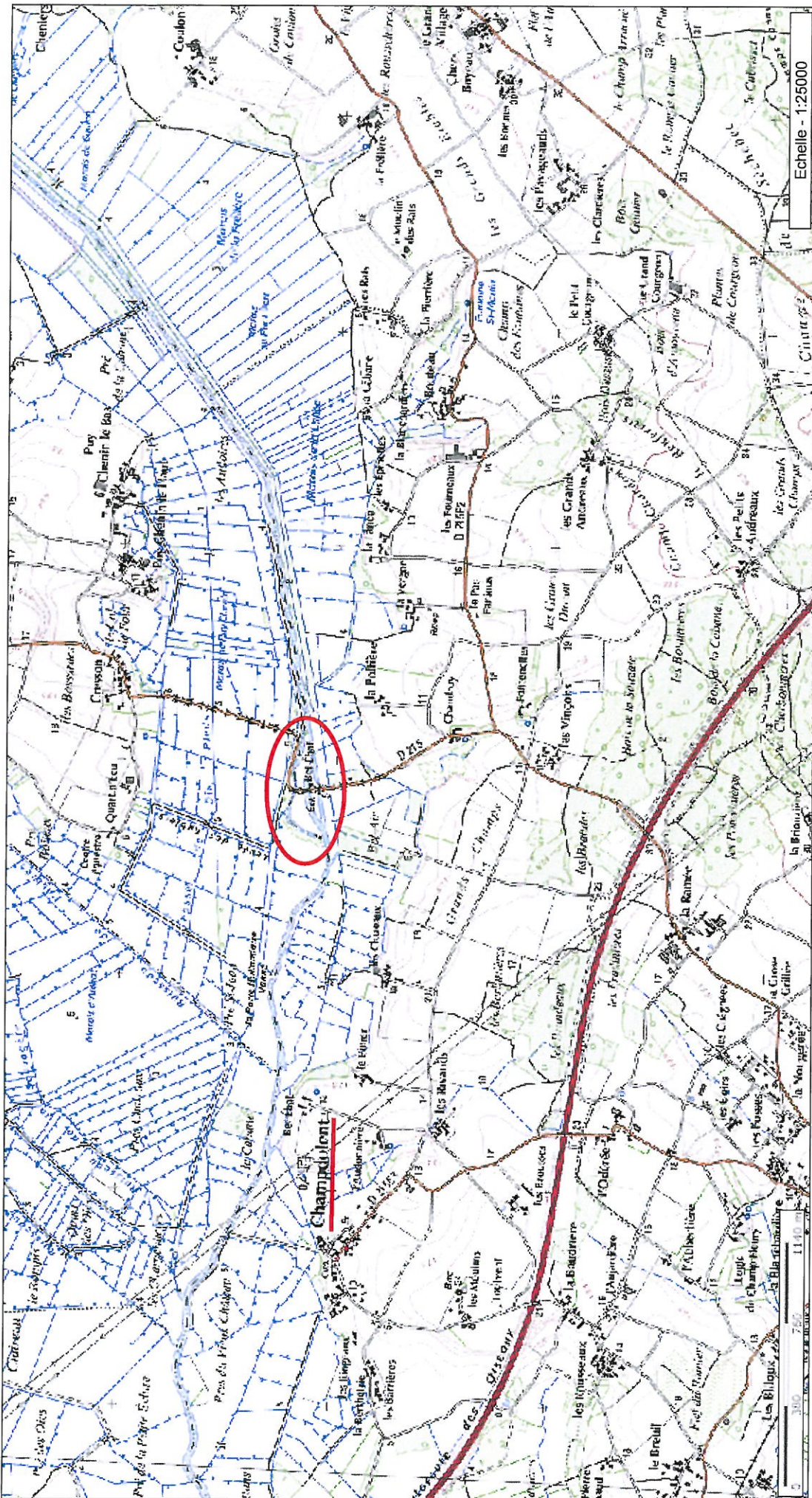


- Légende :**
- Dalle béton
  - Sablage pour parking
  - Enrochement
  - Terre végétale
  - Talutage
  - Pieux en châtaigner Ø 200 mm
  - Clôture à réaliser
  - Arbre à supprimer



STATIONNEMENT RESERVE  
A L'UTILISATION DE LA CALE  
  
INTERDIT  
A TOUT AUTRE VEHICULE.

# PLAN DE SITUATION BEL-EBAT



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du Département de la Charente-Maritime.